

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025
LISTE DES DELIBERATIONS
(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Numéro	Objet	Vote
45	Rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes du Val Briard	Approuvée à l'unanimité
46	Motion contre le projet d'enfouissement de CO ₂ porté par C-Questra	Approuvée à l'unanimité
47	Budget principal Val Briard : Décision Modificative n°1	Approuvée à l'unanimité
48	Budget principal Val Briard : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables	Approuvée à l'unanimité
49	Fixation des durées d'amortissements des biens - M57	Approuvée à l'unanimité
50	Fixation du taux de reversion de la redevance des mines Vaudoy-en-Brie à la Communauté de Communes du Val Briard	Approuvée à l'unanimité
51	Convention de reversement de la fiscalité avec la commune de Châtres	Approuvée à l'unanimité
52	Adhésion à Seine-et-Marne Environnement	Approuvée à l'unanimité
53	Compte-rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) établi par Aménagement 77 pour l'année 2024 concernant l'opération du Parc Briard	Approuvée à l'unanimité
54	Avenant n°1 à la convention relative à la conduite d'un programme de travail partenarial mené avec la SEM Aménagement 77 et Grand Paris Aménagement pour la réalisation d'études préopérationnelles sur le périmètre dit du "secteur du Val Bréon 2" à Châtres et à les Chapelles Bourbon, au sein de la Communauté de Communes du Val Briard	Approuvée à l'unanimité